

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration & Bureau
20 juillet 2017 – 9h00

Étaient présents :

Monsieur DALLEMAGNE Philippe, Vice-Président de la CLI de Soulaines
Monsieur GERARD Gilles, Président de la Commission environnement
Monsieur MATHIEU Bernard, Président de la Commission communication
Monsieur AUDIGE Joël, membre de la Commission communication
Messieurs BERGERAT Daniel et CHAUCHEFOIN Daniel, Madame DEMATONS Dominique, membres de la commission environnement
Monsieur GRENIER Stéphane, Mesdames FONTAINE-JULIEN Aurélie et RICHARD Caroline, secrétariat

Absents excusés :

Monsieur PICHERY Philippe, Président de la CLI de Soulaines, ayant délégué à Monsieur DALLEMAGNE Philippe
Monsieur CORDIER Dany, membre de la Commission environnement
Madame DENIZET Françoise et Monsieur FROMONT Claude, membres de la Commission communication

Absents :

Monsieur JOFFRIN Georges, membre de la Commission communication

Ordre du jour :

- Rapport d'activité 2016 ;
- Budget 2017 ;
- Assemblées générales 2017 ;
- Adhésion à l'ANCCLI et désignation de représentants ;
- Questions et informations diverses.

I. Rapport d'activité de la CLI 2016

Le projet de la CLI 2016 a été distribué aux membres du Conseil d'administration et du Bureau et comporte les thématiques suivantes :

- 11 Mars 2016 : visite des CI2A ;
- 22 Avril 2016 : Bureau et CA ;
- 05 Juillet 2016 : Assemblée Générale ;
- 16 et 18 Novembre 2016 : Voyage d'étude ;
- 14 Décembre 2016 : 1^{ère} Assemblée générale publique ;

Le rapport d'activité 2016 sera téléchargeable sur le site de la CLI de Soulaines après approbation en assemblée générale.

Le rapport moral de la CLI 2016 a été distribué aux membres du Conseil d'administration et du Bureau et expose les éléments suivants :

- Etude sanitaire des populations ;
- Etude de bio surveillance ;
- Des comptes sains ;

- Publicité des Assemblées générales.

RESULTATS 2016				
RECETTES	28 180,99 €		DEPENSES	20 250,63 €
Subvention CCS / CD 10	16 000,00 €		Secrétariat CLI	6 500,00 €
Subvention ASN	11 631,00 €		Maintenance site internet	118,80 €
Autres produits financiers	549,99 €		Honoraires	1 212,00 €
			Frais postaux	240,00 €
Résultats année 2016			Fournitures administratives	188,98 €
Excédent	7 930,36 €		Services bancaires	90,00 €
Solde en caisse au 31/12/2016			Réception	1 351,76 €
Compte courant	26 086,01 €		Voyages et déplacements	10 549,09 €
Livret	73 882,78 €			
TOTAL	99 968,79 €			

Le bureau propose qu'une partie du résultat 2016 soit affectée au livret de la CLI.

II. Budget 2017

BUDGET PREVISIONNEL 2017					
RECETTES	34 500 €		DEPENSES	34 500 €	
Subvention CCVS	6 000 €		Secrétariat CLI	13 000 €	
Subvention CD10	12 000 €		Maintenance site internet	120 €	
Subvention ASN	2 000 €		Honoraires	1 176 €	
Fonds propres CLI SOULAINES	14 500 €		Frais postaux	240 €	
			Fournitures administratives	100 €	
			Services bancaires	90 €	
			Réception	1 000 €	
			Déplacements	2 884 €	
			Étude ACRO	Volet abeilles	1 890 €
			Plantation d'arbres fruitiers	500 €	
			Communication	10 000 €	
			Réunion publique	2 500 €	
			Adhésion ANCCLI	1 000 €	

Afin d'exploiter l'excédent 2016, les membres de la CLI ont décidé de développer plusieurs idées :

- Les membres du Conseil d'administration et du Bureau ont choisi d'augmenter les heures de secrétariat à la hauteur d'un mi-temps afin, notamment, de développer la communication de la CLI.

Une ligne « communication » a été rajoutée au budget prévisionnel 2017 d'un montant de 10k€ afin d'optimiser la communication de la CLI, trop fragile à ce jour, au travers du site internet et de documents de communication pertinents.

- La possibilité d'un déplacement de 2 jours en fin d'année a été évoquée pour visiter le site de Centraco ou un site en cours de démantèlement.
Le site de Cardache où se situe le projet ITER, serait pertinent mais il se pose le problème des autorisations.
Après concertation, le projet est reporté début d'année 2018 afin, dans un premier temps, d'axer les efforts sur la communication puis de préparer le déplacement correctement.

III. Assemblées Générales 2017

Les membres du Conseil d'administration et du Bureau étaient peu favorables à une assemblée générale publique. Ils ont donc décidé de réaliser une assemblée générale et une réunion publique le même jour. La prochaine assemblée générale se déroulera le 18 octobre 2017 à 09h00 et elle sera suivie d'une réunion publique à 10h30 :

- L'Assemblée générale aura pour but, notamment, de présenter et d'approuver le rapport d'activités 2016 et d'approuver le budget prévisionnel 2017.
Monsieur Gilles GERARD présentera la partie financière, Monsieur Bernard MATHIEU, le rapport d'activité, et Monsieur Philippe DALLEMAGNE, le rapport moral.
- La réunion publique permettra de présenter le bilan de l'ANDRA puis de lancer les débats sur le site et le bilan de l'ANDRA.
La réunion devra à l'avenir se tenir avant la publication du compte rendu du bilan d'activité de l'ANDRA.

La personne qui animera les débats devra être neutre et tenir le temps.
Il a été décidé qu'il n'y aurait pas d'animateur extérieur.

Il n'y aura pas de pot à l'issue de la réunion publique.

IV. Adhésion à l'ANCCLI et désignation de représentants

Actuellement, la CLI de Soulaines est la seule à ne pas être adhérente à l'ANCCLI. L'ANCCLI est un réseau de CLI, présent sur le territoire national et à l'internationale. Il apporte une ressource documentaire et un partage d'expériences que nous pourrions utiliser pour développer notre savoir et notre communication auprès des communes.

Les membres de la CLI ont décidé l'adhésion à l'ANCCLI.

En tant que membre de l'ANCCLI, 4 collèges doivent être représentés. Il pourrait être proposé les candidatures suivantes :

- Elus : Monsieur Philippe DALLEMAGNE ;
- Syndicat : Monsieur Bernard MATHIEU ;
- Economique : Monsieur Joël AUDIGE ;
- Association : Monsieur Daniel BERGERAT.

La prochaine conférence des CLI se déroulera le 15 novembre 2017.

V. Questions diverses et informations

Toutes les publications sur les INB (DAHER, CSA et CIRES) doivent être publiées sur le site de la CLI de Soulaines.

Gille GERARD : Est-ce que les CLI ont une vision sur les déchets à stocker ?

Philippe DALLEMAGNE :

Le site de l'ANDRA est le seul site en France ayant des Installations Nucléaire de Base (INB) en activité.

Un 3^{ème} site est à l'étude pour le stockage des déchets FAVL mais il ne serait peut-être pas suffisant. Une partie devra peut-être être stockée à CIGEO.

Il reste le problème du stockage des déchets TFA. Il est envisagé une extension de capacité du site de Morvilliers de 250 0000 m³.

La solution serait peut-être d'ouvrir, dans un 1^{er} temps, un site de stockage de déchets TFA puis un site de déchets FAVL. L'intérêt est de connaître dès le départ les quantités qui vont être stockées sachant la composition géologique des sols reste une problématique à part entière.

Gille GERARD : Nous sommes dans l'incertitude quant à la capacité de stockage.

Philippe DALLEMAGNE :

Chaque année, une publication de l'inventaire est présentée par l'ASN mais, en France, il y a peu de valorisation des déchets TFA. Ces déchets pourraient être recyclés pour repartir dans la filière nucléaire mais cela suppose un nouveau seuil de libération.

Aujourd'hui, il est difficile de passer outre le nucléaire car il n'existe pas encore de stockage de l'électricité.

La communication :

Les membres du Conseil d'administration et du Bureau souhaitent dynamiser la CLI en présentant une information active via divers supports de communication afin d'informer les habitants du territoire.

La plaquette de communication doit pouvoir être diffusée dans toutes les communes présentes autour du site de l'ANDRA ou qui perçoivent une taxe de stockage, soit, le canton de Bar-sur-Aube (14000 hab.), la Communauté de communes de Vendevre Soulaines (env. 8000 hab.), Brienne-le-Château (10000 hab) ainsi que des communes de la Haute-Marne telles que Montier en Der et jusqu'à Frampas.

La CLI pourra choisir un périmètre de diffusion papier (10 km autour du site de l'ANDRA) puis une diffusion plus large, par le biais du site internet, pour les communes les plus éloignées du site.

Bernard MATHIEU : Une plaquette de communication avait été validée lors de la dernière réunion de la commission de communication. Elle sera à aboutir.

Afin de dynamiser la communication, plusieurs pistes ont été émises par les différents membres :

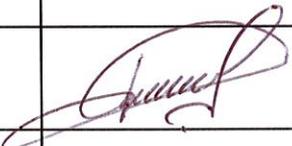
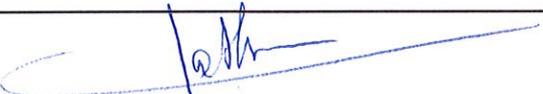
- Se mettre en relation de façon plus soutenue avec l'ANDRA afin d'optimiser la prise d'information ;
- Communiquer les lettres de suite de l'ANDRA ;
- Être plus attentif aux publications de l'ASN pour ainsi communiquer de manière plus pertinente ;
- Proposer à l'ASN de nous rencontrer ;
- Demander à l'ASN de nous prévenir lorsqu'ils ont des visites inopinées et de nous donner des explications lorsqu'ils ont des incidents (types 0 ou 1 par l'ANDRA).
- Demander à l'ASN de nous transmettre leurs dates de réunions ;
- Examiner les différentes études INB réalisées en France afin de les comparer avec nos études ;
- Se rapprocher de la CLI de la Manche afin de connaître leurs résultats concernant les ruches ;
- Identifier toutes les CLI de France afin de répertorier leurs activités ;
- Proposer la venue d'un Président d'une CLI afin qu'il expose leurs différents projets et lignes directives ;

- Mettre en place de nouvelles commissions sur de nouvelles thématiques ;
- Réunir les commissions plus souvent ;
- Adhérer à l'ANCCLI.

Le but de ces directives est de proposer par le biais d'une plaquette de communication et d'un site, des informations à jour et pertinentes.

Le Vice-Président de la CLI de Soulaines,
Ph. DALLEMAGNE

LISTE D'EMARGEMENT
CLI DE SOULAINES
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU
LUNDI 17 JUILLET 2017 A 9H00

MEMBRES	SIGNATURES
AUDIGE Joël	
BERGERAT Daniel	
CORDIER Dany	Excusé
CHAUCHEFOIN Daniel	
DALLEMAGNE Philippe	
DEMATONS Dominique	
DENIZET Françoise	Excusée
FROMONT Claude	Excusé
GERARD Gilles	
JOFFRIN Georges	
MATHIEU Bernard	
PICHERY Philippe	

DEPARTEMENT DE L'AUBE

-=-=-

Pôle Patrimoine et Environnement,

-=-=-

Service Aménagement, Transport et Environnement

**Renouvellement de la composition
de la Commission Locale
d'Information (CLI) du Centre de
stockage de l'Aube à Soulaines-
Dhuys**

ARRETE N° 2017-4398

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

- VU le Code de l'environnement, notamment ses articles L.125-17 et suivants ;
- VU le décret n° 2008-251 du 12 mars 2008 relatif aux commissions locales d'information auprès des installations nucléaires de base ;
- VU la correspondance de la Chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube en date du 09 janvier 2017 désignant le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube, en remplacement de Monsieur Georges JOFFRIN pour siéger au sein de la CLI ;
- VU la correspondance du 20 décembre 2016 portant création de la nouvelle Communauté de communes de VENDEUVRE-SOULAINES en remplacement de la Communauté de communes de SOULAINES-DHUYS ;
- VU la délibération de la Communauté de communes de VENDEUVRE-SOULAINES en date du 23 février 2017 désignant Mmes Marielle CHEVALLIER, Catherine MANDELLI en remplacement de MM. Denis CHAPAUX et Gérard EMILE et MM. Pierre FRISON et Pierre JOBARD (reconduits) pour siéger au sein de la CLI ;
- VU la correspondance reçue le 16 janvier 2017 de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aube, désignant Mme Anjélika ZIABKO MORENO en remplacement de M. Marcel FOURQUET pour siéger au sein de la CLI ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2975 du 21 décembre 2015 prononçant la création d'une commune nouvelle Rives-Dervoises par fusion des communes de Longeville-sur-la-Laines, Louze, Droyes et Puellémontier ;
- VU la délibération de la commune nouvelle RIVES DERVOISES du 6 juin 2016 désignant MM. Daniel MONNIER et MATRION Michel (reconduits) pour siéger au sein de la CLI ;
- VU le résultat des élections législatives du 18 juin 2017 ;
- VU mes arrêtés n°2009-2194 du 9 juin 2009, n°2009-3967 du 24 novembre 2009, n°2010-2462 du 20 septembre 2010, n°2011-1554 du 6 juin 2011, n°2011-3293 du 13 décembre 2011, n°2014-3516 du 29 septembre 2014, n°2014-3711 du 17 octobre 2014, n°2015-3362 du 1^{er} octobre 2015, n°2016-831 du 30 juin 2016 et n°2017-2122 du 16 janvier 2017 ;

ARRETE

Article 1^{er} :

L'objet du présent arrêté est de renouveler la Commission Locale d'Information (CLI) du Centre de stockage de l'Aube à Soulaines-Dhuys en prenant en compte les diverses modifications liées notamment aux dernières élections législatives.

Ce présent arrêté annule et remplace celui du 16 janvier 2017 n° 2017-2122.

Article 2 :

La CLI sur le Centre de stockage de l'Aube à Soulaines-Dhuys est composée d'élus, de représentants d'organisations professionnelles, syndicales et associatives désignés selon la liste suivante :

Dans la catégorie des élus (30 membres y compris le Président du Conseil départemental)

Députés :

- Un député du département de l'Aube M. Grégory BESSON-MOREAU
- Un député du département de la Haute-Marne..... M. François CORNUT-GENTILLE

Sénateurs :

- Un sénateur du département de l'Aube M. François BAROIN
- Un sénateur du département de la Haute-Marne..... M. Charles GUENE

Conseiller régional :

- Un conseiller régional Grand Est M. Philippe BORDE

Conseillers départementaux :

- La conseillère départementale du canton de Bar-sur-Aube Mme Marie-Noëlle RIGOLLOT
- La conseillère départementale du canton de Brienne-le-Château Mme Joëlle PESME
- La conseillère départementale de la Haute-Marne Mme Elisabeth
ROBERT-DEHAULT

Conseillers municipaux :

Un conseiller municipal de chacune des communes Auboises :

- CHAUMESNIL..... M. Dany CORDIER
- CRESPIY-LE-NEUF M. Claude FROMONT
- EPOTHEMONT M. François MATRION
- FULIGNY..... M. Serge MALAGNOUX

- JUZANVIGNY..... M. Philippe LIEVRE
- LA CHAISE M. Franck GOMES
- LA VILLE-AUX-BOIS Mme Françoise DENIZET
- MAIZIERES-LES-BRIENNE M. Benoît DARNET
- MORVILLIERS M. Lionel HUARD
- PETIT-MESNIL..... M. Guy VERDIN
- SOULAINES-DHUYS M. Philippe DALLEMAGNE
- VALLENTIGNY..... Mme Micheline MARNAT
- VILLE-SUR-TERRE..... M. Pascal DEMATONS

Un conseiller municipal de chacune des communes Haut-Marnaises :

- CEFFONDS..... M. Rémy BARROY
- RIVES DERVOISES représentée par deux communes déléguées :
- LONGEVILLE-SUR-LA-LAINES M. Michel MATRION
- LOUZE M. Daniel MONNIER

Conseillers communautaires :

- Quatre conseillers communautaires de la Communauté
de Communes de Vendevre-Soulaines M. Pierre JOBARD
..... Mme Marielle CHEVALLIER
..... Mme Catherine MANDELLI
..... M. Pierre FRISON
- Un conseiller communautaire de la Communauté
de Communes des Lacs de Champagne :..... M. Daniel CHAUCHEFOIN
- Un conseiller communautaire de la Communauté
de Communes du Pays du Der :..... M. Fabrice DOUET

Dans la catégorie des associations de protection de l'environnement (6 membres)

- Centre Permanent d'Initiatives pour l' Environnement de Soulaines . M. Gilles GERARD
- Les Amis du Parc M. Jean-Pierre SALAUN
- Fédération Départementale des Chasseurs M. Daniel BERGERAT
- Fédération Départementale des Pêcheurs M. Benoît BREVOT
- ADEBAR M. Daniel TOMASINI
- Qualité de Vie..... M. Michel GUERITTE

Dans la catégorie des organisations syndicales de salariés (5 membres)

- Union départementale CGT de l'Aube M. Jean-Michel BARROIS
- Union départementale CGC CFE M. Emmanuel DUSSAUSSOIS
- Union départementale CFDT de l'Aube M. Olivier GATEAU
- Union départementale FO de l'Aube..... M. Bernard MATHIEU
- Union départementale CFTC de l'Aube Mme Dominique DEMATONS

Dans la catégorie du monde économique et des personnalités qualifiées (8 membres)

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube Le Président de la CCITA
- Chambre d'agriculture de l'Aube Mme Béatrice RICHARD
- Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Aube Mme Anjélika ZIABKO MORENO
- Au titre des activités professionnelles..... M. Raymond COURTILLIER
- Ordre des médecins M. Michel VAN RECHEM
- Ordre des pharmaciens M. Olivier FERLET
- Presse M. Benoît SOILLY
- Association de défense des consommateurs de l'Aube M. Joël AUDIGE

Article 3 :

La présidence de la CLI est assurée par M. Philippe PICHERY, Président du Conseil départemental de l'Aube. Le Vice-président chargé de le suppléer en cas d'absence ou d'empêchement est M. Philippe DALLEMAGNE en sa qualité de Président de la Communauté de communes de Vendevre-Soulaines et Maire de la commune de Soulaines-Dhuys, membre de la présente commission.

Article 4 :

Conformément aux dispositions de l'article 7 du décret n° 2008-251 du 12 mars 2008, les représentants des organismes énumérés ci-après peuvent assister avec voix consultative aux séances et ont accès de plein droit aux travaux de la commission :

- le ou les représentants de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN),
- les représentants des services de l'Etat compétents en matière d'environnement et d'énergie nucléaire,
- les représentants de l'exploitant ou des exploitants des installations nucléaires de base situées sur le site et dans les cas prévus à l'article 44 de la loi du 13 juin 2006, le propriétaire du terrain servant à l'assiette de l'installation.

Article 5 :

La CLI peut demander l'audition de toute personnalité ou expert qui lui paraît utile à l'information ou la formation des membres de la CLI. Ces personnes n'ont pas voix consultative.

Article 6 :

Les membres de la CLI sont nommés jusqu'au 30 septembre 2020. Pour les membres issus d'une assemblée d'élus, la perte ou le renouvellement du mandat électif entraîne une nouvelle désignation.

Article 7 :

M. le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à l'ensemble des membres de la CLI ainsi qu'à Mme la Préfète de l'Aube, à M. le Président du Conseil régional Grand Est, à Mmes et MM. les Maires des communes de La Ville-aux-Bois, Vallentigny, Chaumesnil, Crespy-le-Neuf, Epothémont, Fuligny, Juzanvigny, La Chaise, Maizières-les-Brienne, Morvilliers, Petit-Mesnil, Soulaines-Dhuys, Ville-sur-Terre, Ceffonds, Longeville-sur-La-Laines, Louze, à l'Autorité de Sûreté Nucléaire et à M. le Directeur de l'ANDRA.

La présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du département de l'Aube.

A Troyes, 20 JUIL 2017

Le Président du Conseil départemental,

Philippe RICHERY